

Montreuil, le 23 juillet 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE FNCS

Stratégie nationale de santé. FNCS et comité des Sages : même projet !

La FNCS apprécie le travail accompli par le comité des sages et rejoint favorablement les solutions qu'il préconise pour mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Santé. En effet le contenu du rapport d'Alain Cordier, président du comité des sages diligenté par le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault rejoint nos analyses et propositions et conforte la place des centres de santé dans le système ambulatoire.

Les Lois hospitalières de 1958 et 1970 ont organisé un maillage national et un statut des personnels médicaux, garantissant, avec **un service public hospitalier**, une égalité d'accès à une prise en charge de proximité et de qualité. Ces réformes doivent désormais **être complétées par un volet ambulatoire**.

Le rapport des sages confirme l'incontournable nécessité d'une réforme en profondeur de notre système de santé. Après les multiples rapports publiés et les nombreuses évaluations menées sur le terrain, une mise en œuvre nationale est maintenant attendue.

Service public territorial, pratique d'équipe, convergence des acteurs, pilotage simplifié

Le comité des sages définit deux axes majeurs pour que cette réforme basée sur le parcours de santé du patient, soit menée à bien. Il pose le cadre d'un « Service public territorial de santé » s'appuyant sur une pratique d'équipes de proximité et de premiers recours, financièrement accessible, articulée sur un territoire avec l'hôpital et les élus locaux. Il affirme la nécessité d'**asseoir la fonction stratégique et le rôle pilote de l'État**, cessant ainsi cette dualité d'un pilotage décousu entre l'État et l'Assurance maladie.

La FNCS souhaite que le gouvernement conduise ces réformes de fond. La FNCS se tient prête à participer aux groupes de travail qui devront être mis en place pour décliner les recommandations impliquant le premier recours.

Il nous paraît essentiel de poursuivre et compléter le travail sur la déclinaison d'un système national de santé mettant enfin **l'ambulatoire à la hauteur des ambitions qui ont été portées par les lois hospitalières**, dans un véritable projet de société plus équitable et plus efficient au service de tous nos concitoyens.

Contact :

Dr Richard LOPEZ, président de la FNCS : president@fnacs.org - 06 08 28 40 81

Dr Hélène COLOMBANI, secrétaire générale de la FNCS - 06 16 60 20 74